

Mark Muller pilotera le CEVA et la Praille



Le **CEVA** et le projet d'aménagement Praille-Acacias-Vernets sont désormais sous la responsabilité de

Mark Muller (photo L. Guiraud). Le Conseil d'Etat a en effet confié hier ces importants dossiers au chef du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).

Le magistrat libéral n'aura ainsi pas tout perdu lorsque Robert Cramer a refusé, il y a quinze jours, d'amputer son département de tout ce qui concernait l'aménagement du territoire. Le gouvernement avait accepté de ne pas toucher à la structure du département du nouveau conseiller aux Etats, préférant le décharger du pilotage de certains dossiers.

C'est chose faite depuis hier, ainsi que l'a annoncé Charles Beer, président du Conseil d'Etat. Une répartition des

missions qui ne concerne du reste pas uniquement Mark Muller. Ainsi, c'est David Hiler qui présidera désormais la délégation Etat-communes à la place de Robert Cramer. Qui en demeure membre, tout comme Mark Muller.

Concernant le CEVA, la responsabilité de la conduite des opérations reviendra au libéral dès la délivrance des autorisations de construire par Berne. De plus, Mark Muller représente désormais le Conseil d'Etat au sein des sociétés de valorisation foncière liées au CEVA.

Bien moins avancé, le projet Praille-Acacias-Vernets est confié tout entier au patron des Constructions. Qui s'installe dans la foulée aux commandes, aux côtés de Pierre François Unger, de la Fondation pour les terrains industriels de Genève. Une fondation désormais rattachée au Département de l'économie.

Eric Budry